

ATELIER 1

**COMMENT ETABLIR UN DIAGNOSTIC ET UN PLAN
D' ACTIONS POUR ELABORER UN PROJET DE SERVICE**

<p>Quels outils utiliser pour établir le diagnostic</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Le guide pour un autodiagnostic pour les établissements du 2nd degré,✓ Le site « web ASH »,✓ Le projet d'établissement,✓ Les bilans de fin d'année,✓ Le registre des sanctions,✓ Le bilan d'activité de la MDL, du FSE,✓ Les outils informatiques tels que SIECLE et PRONOTE,✓ Les comptes rendu de réunion (conseil pédagogique, conseil Ecole\Collège),
<p>Surs quels indicateurs s'appuyer</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Indicateurs « Vie Scolaire » (absences, retard, punitions, sanctions, exclusions de cours, dégradation),✓ Suivi de cohorte✓ Résultats aux examens✓ Nombre et nature des heures de vie de classe,✓ Fréquentation des clubs du midi et de l'UNSS,✓ Mobilisation des parents aux rencontres parents\profs✓ Mobilisation des enseignants et des parents aux moments de vie de l'établissement (Loto, journée sport,...)✓ Nombre et nature des accidents scolaires,✓ Investissement des personnels dans la formation des délégués,✓ Implication des adultes dans les instances élèves
<p>Quelle démarche : plan d'actions</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Recouper les indicateurs et choix des plus pertinents2. Dégager les problématiques et les axes de progrès3. Communiquer autour de ce premier travail avec les AED, la direction, les enseignants, lors d'un conseil pédagogique4. Constituer des groupes restreints en fonction des projets et des problématiques5. Formalisation propositions
<p>Quels acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Les CPE et les AED✓ La direction de l'établissement✓ Les professeurs volontaires✓ Infirmière, l'assistante sociale✓ Le COP,✓ Les agents, les services de l'intendance et le secrétariat✓ Les délégués